



# Compte-rendu du Conseil d'établissement du jeudi 26 janvier 2023

Etaient présentes

**Parents correspondants** : Madame Libault (PS), Madame Balme-Leygues (GS), Madame Jourdier (GS), Madame Hervieux (CE1), Madame Hamet (CE2), Madame Alzuyeta (CM1), Madame de Puybusque (CM2)

**Représentant de l'APEL** : Madame de Tinguy

**Représentant de l'OGEC** : Madame Bruneau

**Enseignantes** : Madame Brauner, Madame Michaud, Madame de Saint-Julien, Madame Dupé, Madame Jourdier

**Présidé par** Madame Zoubovitch

## Préambule

Je vous remercie d'être présentes à notre 1<sup>er</sup> Conseil d'établissement.

Il s'agit là d'une assemblée consultative où toutes les questions éducatives, pédagogiques, pastorales seront évoquées. Cette assemblée est constituée des membres de la communauté éducative (les enseignants), les parents correspondants, l'APEL et de l'OGEC.

Nous aurions pu également inviter le maire et l'inspecteur académique.

Je remercie tout d'abord les parents correspondants d'être un véritable relais des parents notamment aujourd'hui pour ce conseil.

Nous allons commencer par une présentation. Cela permettra de répondre à un certain nombre de points, puis nous passerons aux questions diverses posées par les parents de l'école.

## I - Travaux faits et à venir

La tranche de travaux importants c'est-à-dire la création du couloir des maternelles avec la pose de velux, la réfection de la GS et du sol des classes de maternelles est pratiquement finie.

Il y a encore des réserves sur quelques points, mais dans l'ensemble, cela convient.

Nous allons donc cette année nous atteler à finir les petits bricolages associés à ces travaux tels que la mise en place de baguettes pour afficher les œuvres des enfants, le changement d'éclairage...

Il est à noter que le coût des travaux a été assez onéreux. Une aide financière a donc été apportée par l'ASELY. Il s'agit d'une association qui aide les établissements qui en ont besoin pour des travaux ou projets d'agrandissement. Nous allons maintenant laisser la place à d'autres écoles et nous tourner vers l'élaboration de projets et des travaux de plus petite envergure telles que la remise à neuf de certaines classes (peinture, parquets, arrêt de l'effritement de la peinture dans la cantine des maternelles) avant d'engager l'année prochaine 2023-2024 de possibles améliorations (cours de récréation).

De multiples choses sont en cours de réflexion, nous ne manquons pas d'idées : réaménager et agrandir les toilettes, agrandir le préau, réaliser une plate-forme à partir du perron de la cour des maternelles qui engloberait les racines de l'arbre, inclure des structures de jeux. Bien évidemment, nos idées ont un coût. A cela s'ajoute la hausse de nos factures d'énergie, l'inflation et le remplacement des employés en CDI qui sont en arrêt maladie. Il faut, par

conséquent, se montrer certes imaginatifs mais prudents afin d'avoir toujours une réserve financière non négligeable pour parer à toutes éventualités.

Nous nous réunirons le 16 février 2023 avec les membres de l'OGEC afin d'évoquer toutes les possibilités et ce qui est envisageable.

C'est pour cette raison que rien n'est fait actuellement au niveau des cours notamment pour le tracé au sol de jeux (marelle...). Il n'est pas question de commencer un projet qui serait utilisable sur une très courte durée.

## II - Moments festifs

\***Marché de Noël** : vraie réussite grâce au travail des élèves, des enseignantes, des parents et de toutes les actions menées par l'APEL. J'ai souhaité que le bénéfice récolté par les classes soit redistribué sous forme de spectacles. J'avais imaginé faire intervenir une troupe de théâtre avant les vacances de Noël mais toutes les dates étaient prises.

Deux choix s'offraient à nous, soit conserver l'enveloppe et repousser les spectacles d'une année, soit en profiter pour ponctuer l'année scolaire en juin.

Nous avons opté pour la seconde proposition.

Grâce à une très bonne idée d'Alice de Tinguy, nous allons faire venir la troupe du théâtre de la clarté. De cette façon, les enfants pourront voir leur professeur de théâtre, Poé, sur scène. Il y aura deux spectacles différents : un pour les maternelles et un pour les primaires. Comme nous serons au mois de Juin, le mois Molière, il y aura sans doute d'autres manifestations. Nous y travaillons.

\***Autres moments** : la Chandeleur, la mi-carême, le souffle de Saint Pierre, la kermesse et la sortie de fin d'année.

## \*Sorties scolaires

Certains parents s'émeuvent du peu de sorties faites cette année. Il est vrai que nous sortons de deux années de COVID avec de grandes restrictions, de nombreuses annulations...

Voici un récapitulatif des sorties réalisées ou prévues cette année.

	Sorties réalisées	Sorties prévues
PS		Au printemps
MS		Projets à affiner
GS		
CP	Espace Richaud – exposition sur les origamis	
CE1		Château de Versailles Rugby - UGSEL
CE2	Cross - UGSEL Musée Saint Germain en laye	Théâtre Montansier
CM1	Cross - UGSEL Espace Richaud – exposition sur les origamis	Théâtre Montansier
CM2		Guide en herbe Courses d'orientation – UGSEL

## III - Les inscriptions l'année prochaine

\***Mise en place** : Elles sont déjà commencées et sont pratiquement finies. J'ai pu rencontrer chaque futur parent d'enfants qui rentreront à l'école St Pierre l'année prochaine. Ils sont très admiratifs de tout le travail que nous faisons ensemble et sont ravis d'arriver dans une école familiale, bienveillante et accueillante. Ce sont les mots qui reviennent souvent. Bravo à vous !

### \*Effectifs 2023-2024

Nous sommes tous nostalgiques des effectifs à 25-26. Mais la réalité est là. D'un côté, notre capacité d'accueil au niveau des locaux et de l'autre, la réalité financière c'est-à-dire avoir assez de personnes pour encadrer les élèves.

Pour rappel, les cotisations familiales servent entre-autre à la rémunération de ce personnel encadrant. Je dois avoir un juste équilibre entre le nombre d'élèves et le nombre d'encadrants. Je comprends que certains souhaiteraient ne pas voir les élèves qui partent en cours de scolarité remplacés mais cela devient difficile notamment dans le contexte financier que nous connaissons.

Les effectifs vont donc se maintenir au moins l'année prochaine.

## IV - La catéchèse

### \*Notre statut

Nous sommes un établissement privé catholique sous contrat d'association. Cela suppose que nous faisons le même programme que dans le public, que nous appliquons ce qui est demandé par le ministère de l'éducation nationale et que l'inspecteur rende visite aux enseignantes et à moi-même. Nous appelons cela des rdv de carrière afin de s'assurer de la conformité de l'enseignement.

### \*Vivre notre Foi

A cela, s'ajoute, notre caractère propre à savoir catholique. Nous travaillons donc une 25<sup>e</sup> heure par rapport au public afin de pouvoir vivre notre Foi sans pour autant prendre du temps sur les apprentissages.

Cette 25<sup>e</sup> heure peut être vécue en une fois (1h entière) ou découpée en 4 (15 mins par jour). L'appréciation est laissée aux enseignantes et est corrélée au moment de l'année. Certains temps forts nécessitent une heure pleine (par exemple, lorsque nous préparons une messe avec l'apprentissage des chants, l'Avent, Le Carême...).

En maternelle jusqu'en CE1 inclus, un éveil à la foi est réalisé.

A partir du CE2, la Pastorale est mise en place.

Certains parents me demandent, en vue de la 1<sup>ere</sup> communion, de mettre en place la catéchèse dès le CE1 puisqu'il faut justifier de deux années de catéchèse pour pouvoir réaliser sa 1<sup>ere</sup> communion.

### \*Et les autres établissements ?

Chaque chef d'établissement choisit de réaliser la catéchèse dans ses murs ou d'orienter vers la Paroisse. Certains établissements l'organisent, d'autres non.

Concernant Saint Symphorien, Sainte Agnès, les châtaigniers, la catéchèse a lieu à l'extérieur de l'établissement, Saint François d'assise dans l'établissement mais hors tps scolaire. Nous avons Saint Jean Hulst, Sainte Marie des bourdonnais et Notre Dame sur temps scolaire.

### \*Mon souhait

Pour les années futures, je souhaiterais mettre en place un parcours, Interparoles, du CE2 au CM2 car il demande une certaine capacité de réflexion sur les textes de l'ancien testament et du nouveau testament. Il s'agit d'une initiation à la Parole. Ce n'est pas un parcours destiné aux plus jeunes.

La décision ne m'appartient pas seule. Il s'agit là d'un de mes souhaits. Je l'ai soumis à l'Apel qui l'a accueilli avec joie et aux enseignantes qui sont partantes également.

Je dois également la soumettre au Père Hédon. Il ne s'agit pas de vider son église d'animateurs. La Tutelle Diocésaine doit également valider le projet.

Cela suppose toute une organisation car avec cette méthode, le groupe classe est divisé en 4. L'enseignante ou moi-même prendrions un groupe. Il en reste 3 et c'est là que nous avons besoin de vous parents. Nous n'y arriverons pas seul.

C'est une véritable chance pour nos jeunes de pouvoir s'exprimer, et interroger le texte en petit groupe. Chacun, de cette façon, a sa place, peut poser des questions, faire part de sa réalité, de son vécu sans avoir le poids du grand groupe.

A noter qu'il est important de s'entourer de parents motivés car cela suppose des formations toutes les 5-7 semaines.

### **\*Première communion**

Certains d'entre vous demandent si la préparation à la première communion pourrait avoir lieu dans l'établissement, c'est déjà le cas.

C'est la deuxième année que nous mettons à disposition, sur le temps de la pause méridienne, nos locaux pour la préparation à la première communion.

D'autres demandent si une année effective hors temps scolaires de catéchèse en CE1 et non d'éveil à la Foi est envisageable. Je dois y réfléchir avec le Père Hédon.

## **V - Les projets**

### **\*Permis à points**

Nous sommes partis d'une constatation avec les enseignantes, les élèves obéissent bien aux règles de vie en classe. Mais ils ont plus de difficultés lorsqu'ils sont hors de la classe notamment avec les adultes encadrants.

Après réflexion, nous allons travailler avec les enseignantes sur un permis à points. Cela répondra à plusieurs sujets.

Tout d'abord à celui de l'uniformisation des attendus dans l'établissement : comment un élève est sensé se tenir dans les locaux, avec des intervenants extérieurs, avec le matériel, entre eux...

Cela va aussi permettre d'alléger la charge de travail des enseignantes.

Effectivement, lorsqu'une bêtise est commise, souvent l'enseignante prend le cahier de liaison pour vous informer ou noter la punition. Autre situation, un surveillant informe l'enseignante de ce qui s'est passé sur la pause méridienne qui a son tour débriefe avec l'enfant alors qu'elle n'était pas présente... C'est une logistique très lourde.

L'objectif est de responsabiliser les enfants face à leurs actes et à les aider à grandir. Ils écriront donc ce qui s'est passé afin d'éviter tous doutes le soir quand ils feront signer le mot.

Il est vrai que certains parents, n'ayant pas tous les tenants et les aboutissants, peuvent se questionner lorsque leur enfant relate les faits du bien-fondé de nos décisions. Les choses seront ainsi claires et pourront être reprises par vous.

### **\*Enquête**

Il y a des élèves qui depuis le début de l'année sont venus dans mon bureau... N'en soyez pas étonnés. J'ai dû mener de véritables enquêtes sur différents faits notamment de mots déplacés, d'actes violents. Il s'agit là d'une véritable investigation où je souhaite faire la lumière sur les faits et ne pas prendre position ou des sanctions sans avoir tous les éléments en main.

Quelques parents viennent me voir en me reprochant de ne pas les avoir tenus au courant plus rapidement. Je ne mets généralement pas plus de quelques jours pour connaître la vérité.

D'autre part, j'essaie de gêner au minimum les enseignantes dans leurs apprentissages. J'interroge donc les élèves au maximum sur les temps de récréation.

### **\*Projet d'école**

Le projet d'école est également à travailler. Nous commencerons à nous y atteler en septembre car il est la résultante d'une difficulté soulevée par toutes les enseignantes. Souvent, nous partons des évaluations de début d'année qui permettent de formaliser une constante que l'on peut observer dans chaque classe (difficultés en calcul mental, de concentration, en lecture...). Un axe de travail en ressort et est décliné dans toutes les classes de la PS au CM2 avec une progression précise.

## VI - What's app

### \*Moyen de communication

L'école ne communiquera jamais par what's app sauf urgence : neige, feu.

La voie officielle est le mail car il peut être archivé et est facilement traçable. What's app est un réseau social et je n'utilise pas ce canal de communication.

L'APEL peut l'utiliser pour vous diffuser des informations mais elles sont d'un autre ordre.

Rappelons que le what's app, s'il est mis en place par des parents de certaines classes, reste un lieu d'échanges et de propos bienveillants. L'administrateur est légalement responsable. J'ai déjà évoqué cela en réunion de parents correspondants. Par conséquent, l'administrateur a un rôle de régulateur et ne doit pas hésiter à supprimer un message s'il sent que cela peut être source de litige.

### \*Photos diffusées

Abordons maintenant le cas de photos d'enfants diffusées lors des manifestations sportives par exemple. Je m'y oppose. Il y a des parents au sein de l'établissement qui n'ont pas donné leur accord quant à la diffusion des photos de leurs enfants. Le parent accompagnateur pense bien faire en diffusant en direct les photos afin de permettre aux autres parents de vivre ce moment festif. Cela part d'un très bon sentiment mais n'est pas légal. La seule solution est de voir avec l'enseignante si une diffusion est possible et dans ce cas, et seulement dans ce cas, de lui transférer les photos afin qu'elle valide la diffusion.

## VI – Questions des parents

Les dernières questions non évoquées encore sont développées pêle-mêle ci-dessous sans y associer une classe ou une enseignante seulement un cycle.

### Cycle 1

#### \*Cantine et demande de silence

La pause déjeuner est un temps convivial où les enfants échangent, s'expriment. Il est important, en parallèle, d'offrir à tous, et notamment aux enfants sensibles au bruit, un moment de calme. Il est donc demandé à tous les élèves de la PS au CM2 de se taire lors du service du plat chaud et de sa dégustation.

#### \*Fréquence des dessins animés

Certains parents se posent la question de la fréquence des dessins animés à la place des récréations quand il ne fait pas beau. Ce n'est pas le cas sur les horaires scolaires excepté lors de l'exposition des œuvres du 17 décembre dernier. Cela a permis aux parents d'échelonner leur départ.

Concernant la pause méridienne, cela est arrivé une fois cet hiver.

#### \*Date de sortie des élèves

Afin de nous permettre de vivre des temps conviviaux, 4 samedis matins sont travaillés. Cela équivaut à 2 jours entiers.

Etant en contrat d'association avec l'état, nous avons un nombre de jour strict à travailler. Nous libérons donc les enfants deux jours avant la sortie officielle soit le 4 juillet.

Les dates sont connues presque une année en avance pour permettre à chacun de s'organiser. Une garderie ne sera pas assurée.

#### \*Jeux dans la cour de récréation

Des bacs de jeux et des ballons sont à la disposition des enfants pendant la récréation.

Des plaques de jeux de billes sont également en commande pour les élèves du CP au CM2.

Pour les maternelles, nous recherchons des plateaux de jeux de voiture.

### \*Evalsys

Les livrets en maternelles sont diffusés deux fois dans l'année (février et juin).

Il est nécessaire de les sauvegarder dès réception. Vous pouvez toutefois me demander une copie mais aux vues du nombre d'élèves, cela doit être exceptionnel.

### \*Motricité

La motricité fait partie des apprentissages journaliers en maternelle.

Afin d'organiser au mieux nos espaces, un planning est fait. Si sur le créneau réservé, un intervenant vient, il se peut que cette dernière soit annulée. Cela reste exceptionnel.

### \*Spectacles de fin d'année

Chaque classe de maternelle fait une représentation à la fin du cycle théâtre. Cela peut avoir lieu en décembre, mars ou juin.

### \*Activités sur le temps de la garderie

Proposition d'un parent de mettre en place un atelier d'échec ou d'art, le soir tout comme est proposé le théâtre en anglais. Nous devons y réfléchir.

### \*Cahiers/ évaluations à chaque départ en vacances

Tous les cahiers sont partis dans les familles. S'il y a eu un oubli, prière de se rapprocher de l'enseignante.

### \*Présence de Marie de Maintenant (assistante pédagogique) et Sophie Karleskind (enseignante spécialisée)

Depuis plusieurs années, elles interviennent dans toutes les classes de maternelle à des horaires précis sur des compétences bien particulières définies avec les enseignantes.

Il est à noter que le coloriage ne doit pas être pris comme une activité occupationnelle en maternelle (ni en élémentaire notamment avec les mandalas) mais d'une compétence de motricité fine. Il s'agit d'un outil utilisé ponctuellement parmi toute la palette d'activités mises en place dans les plans de travail.

### \*Harcèlement

L'équipe enseignante a reçu une formation en début d'année sur le harcèlement dispensée par Ghislaine Paul, enseignante, conférencière et formatrice en relation interpersonnelle, éducation, communication et gestion des conflits.

Madame Paul est intervenue dans chaque classe pour donner des clés en cas de situations d'intimidation, de violences ou du non-respect du corps de l'autre.

### Cycle 2

#### \*Intervenant extérieur en informatique ou sciences

Une flotte d'ordinateurs portables vient d'être mis en service. Cela donne la possibilité aux enseignantes de travailler avec les élèves les compétences visées en informatique.

Il n'y a pas d'intervenant extérieur prévu pour l'instant.

La démarche scientifique fait partie de nos programmes et est appliquée par les enseignantes.

#### \*Retour évaluations nationales (CP-CE1)

Le retour des évaluations nationales se fait nominativement.

Deux possibilités : \*soit l'enseignante le glissera avec le livret du second trimestre

\*soit elle vous proposera un rdv afin de les commenter et voir avec vous ce qui sera mis en place.

### *\*Histoires de filles*

Il est nécessaire que nous soyons tous vigilants à l'attitude des enfants les uns envers les autres et les encourager à aller voir un adulte (parents, enseignants ou personnels encadrants) si quelque chose leur semble méchant ou inapproprié.

Il est également nécessaire de bien différencier avec les enfants ce qui de l'ordre de rapporter (ex : Mon voisin n'a pas écouté les consignes en classe...), de l'éveil de leur sens moral. C'est notre objectif à tous. Je vous demande de ne pas hésiter à venir nous parler, de ne pas attendre qu'une situation se sclérose.

### *Cycle 3*

#### *\*Sport*

La pratique de l'EPS englobe les cours réalisés au sein de l'école mais également la piscine. Il est normal que les élèves pratiquent moins les semaines où ils ont natation.

Notons également que tous les événements sportifs organisés par l'UGSEL (CROSS, Initiation au rugby...) font partie des heures de sport.

Marie de Maintenant, assistante pédagogique, assure aussi quelques heures de sport. Les enseignantes tentent de mettre en place les recommandations ministérielles. C'est loin d'être facile aux vues de tout ce qui est demandé. Une réflexion est amorcée au sein de l'équipe éducative.